

Les transports de l'Agglo sont GRATUITS

## ASSOCIATION SE DEPLACER EN LIBERTE

Les Aires Saint Michel Bat.A1  
13400 AUBAGNE

Mél. : assoasdel@gmail.com



Objet : Projet LNPCA Vallée de l'Huveaune A: Concertation LN PCA

Aubagne le : 6er Décembre 2016

Madame, Monsieur,

Préambule :

Les remarques de l'ASDEL concernent bien sûr la « priorité 1 » du projet, toutefois les choix qui seront retenus pour la « priorité 2 » peuvent impacter les travaux de la « priorité 1 » et nous obligent aux considérations suivantes.

Rappel :

La volonté de la ville d'Aubagne est de ne pas avoir d'entrée de tunnel sur son territoire pour la traversée prévue en souterrain de la ville lors de la « priorité 2 »

Elle ne souhaite pas non plus subir les travaux d'une 4ème voie qui deviendrait moins utile après la réalisation du passage en souterrain.

La position de l'ASDEL :

Nous adhérons totalement à la volonté affichée pour la réalisation de la LNPCA, à savoir, doubler à terme la capacité des transports quotidiens.

Les solutions proposées dans « la priorité 1 » du projet ne nous satisfont pas. Elles apportent trop d'inconvénients pour les populations environnantes, à la fois pendant les travaux, mais aussi par les conséquences sur les déplacements autoroutiers, les retombées négatives sur les particuliers et le tissu industriel de cette partie de la vallée de l'Huveaune ainsi que sur le volet environnemental.

Pour cela, si la possibilité d'enterrer 2 voies pour la LN PCA à partir de (environ) Saint Menet jusqu'à Aubagne centre-gare peut-être retenue dès la « priorité 1 », il est clair que cette solution trouvera un fort soutien de la part de notre association.

Dans le cas où cette option n'est pas retenue par SNCF Réseau, voici nos remarques au projet pour la « priorité 1 » :

➤ **Gare d'Aubagne :**

L'afflux de voyageurs lié à l'amélioration de la desserte va saturer la ville de véhicules.

==> Nous demandons que le parking « Pierre Blancard » soit doublé en capacité et rendu gratuit pour TOUS les usagers des transports en commun.

==> En parallèle l'aménagement de la gare devra prendre en compte l'arrivée de la Voie de Valdonne et faciliter l'intermodalité.

➤ **Rond point des Lignières/Av Antide Boyer :**

Il est prévu un élargissement de l'emprise SNCF au nord de l'existante qui impactera l'avenue des Lignières et demandera la construction d'un nouveau pont vers A. Boyer.  
==> Ici nous demandons la création d'un vrai parking dédié au co-voiturage

➤ **Au niveau de la traverse de « la vallée » :**

Il est nécessaire de gagner au nord de l'emprise SNCF actuelle donc de déplacer (environ de 10m) l'autoroute A50 à peu près jusqu'à la hauteur de la Légion, de refaire le pont de la bretelle vers Toulon (A501) et probablement le raccordement de la bretelle de sortie vers Aubagne centre.

==> A ce stade des travaux nous rappelons le besoin d'une entrée/sortie autoroutière (sens Aix/Toulon vers Marseille) sur la CD2 dans le quartier de Camp Major afin de desservir le Pôle Alpha. Ceci permettrait le transit venant de Toulon et d'Aix vers ces zones industrielles sans avoir à traverser la ville d'Aubagne comme c'est le cas aujourd'hui.

➤ **Au niveau de La Penne (passerelle D2e et bretelles) :**

Ces ouvrages doivent être remaniés pour faire place à la 4ème voie.

==> Nous demandons que soit pris en compte lors de ces travaux le passage du tram (si l'itinéraire par les Caillols est retenu) pour la liaison Aubagne - Marseille.

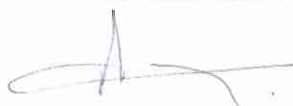
Nous espérons que ces remarques trouveront l'écoute nécessaire auprès des responsables du projet.

Nous souhaitons aussi être partie prenante de la concertation car nous avons remarqué que dans les acteurs consultés lors de l'élaboration du dossier aucun représentant associatif d'Aubagne ou « acteur » de la vallée de l'Huveaune n'étaient présents.

Sincères salutations.

Pour l'ASDEL :

Le secrétaire



M. Dutot

Le Président



M. Marsiglia